

## **LES ALLIANCES STRATEGIQUES DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : LE CAS DE LA FIRME AVENTIS**

**Pascal GILLES , GUILHON B., TELLISSI F.**

Contact : [pgilles@univ-aix.fr](mailto:pgilles@univ-aix.fr)

Nous nous proposons dans ce papier d'analyser les différents types d'alliances réalisées dans l'industrie pharmaceutique. Ainsi, la nature des contrats permettra d'envisager dans quelles mesures les accords entre les firmes vont être guidés par des objectifs stratégiques déduits des compétences propres à ces dernières. Par là nous entendons qu'une firme voyant, par exemple, son stock de molécules brevetables, donc de médicaments futurs, tendanciellement baisser sur une période, va chercher des partenaires avec deux options stratégiques dichotomiques. La première correspond à la recherche de partenaires tournés vers la production de connaissances et possédant donc des molécules exploitables. Dans ce secteur, où la concurrence se réalise principalement via l'innovation, ces alliances seront donc majoritairement des accords en R&D avec à la clef l'obtention de licences communes d'exploitation. Les firmes choisissant cette option contracteront donc aussi bien avec des firmes du secteur pharmaceutique (dans le but d'accroître les échelles tant au niveau de la production qu'à celui de la recherche), du secteur des biotechnologies (petites structures souvent uniquement tournées vers la recherche et donc dynamique face à l'innovation) ou encore elles contracteront avec des laboratoires universitaires, performants au niveau de la recherche fondamentale. La seconde option stratégique se caractérise par le choix d'une entrée sur le marché des médicaments génériques, médicaments dont la molécule princeps après avoir été brevetée est tombée dans le domaine public. Les accords réalisés dans ce cas sont de toutes autres natures. En effet, notre étude tentera de démontrer que les alliances se réaliseront avec des firmes qui ont des compétences reconnues dans cette activité. Accords de développement et en marketing seront prédominants. Les firmes co-contractantes appartiendront à l'industrie pharmaceutique exclusivement et la recherche de nouvelles molécules ne sera plus leur but premier. La méthodologie retenue pour cet article sera issue d'un croisement entre deux bases de données distinctes. La première est la base Recap qui regroupe l'intégralité des accords effectués entre les firmes de l'industrie pharmaceutique, du secteur des biotechnologies et les universités. La seconde, est une base de données interne à l'entreprise Aventis, entreprise pharmaceutique, et contenant des données stratégiques de cette dernière. Le but premier sera donc de comprendre dans quelles mesures les alliances réalisées par une firme telle Aventis sont stratégiquement tournées vers la recherche de nouvelles molécules et donc que la firme est lancée dans une course au brevet ou bien que la stratégie de cette firme est plutôt tournée vers le marché des médicaments générique, marché qui à d'après les spécialistes un fort potentiel de développement.